

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



### Nouveaux essais concernant les écrans métallisés.

Le 30 juin 2009 à l'Espace Pierre Cardin, la CST a réalisé des essais concernant la projection de films en 2D sur des écrans directifs dits « métallisés » ou « silver », utilisés par ailleurs pour l'un des procédés de projection de films en relief. Certaines salles s'équipant de ce type d'écrans prévoient en effet de projeter tous leurs films – films en 2D et en 3D – sur cette même toile dite « métallisée ». Il s'agissait alors de voir quelle était la qualité de restitution de l'image de ce type d'écran pour les films 2D et notamment si cette restitution était compatible avec la nouvelle norme ISO de projection pour le cinéma numérique proposée par la SMPTE américaine, norme récemment votée au niveau mondial. Nous rappelons ici que la projection de films en relief n'est pas encore vraiment encadrée par des normes ou recommandations professionnelles.

Ces essais ont mis en valeur le fait que la projection de films 2D sur un écran métallisé provoquait un « point chaud » au centre de l'image, incompatible avec une juste restitution de l'image. Par ailleurs, tous les essais effectués par la CST montrent que ces écrans perdent de 50% à 75% de la puissance lumineuse sur les bords par rapport au centre de l'image, ce qui dégrade la qualité. L'idéal étant un étal de lumière identique sur toute la surface de l'écran. La norme accepte une déperdition maximum de 25% de la lumière entre le point le plus « éclairé » et le point le moins « éclairé » de l'écran.

Ces essais ont fait débat ; certains professionnels, silencieux pendant ces essais ont contesté après coup leur validité. D'autres nous ont fait la remarque qu'un réglage différent du projecteur pour ce type d'écran permettrait d'en minimiser les effets négatifs. Nous pensons, pour notre part, que si certains réglages (notamment l'augmentation de la puissance lumineuse du projecteur) peuvent donner l'impression d'un meilleur rendu, cela ne change malheureusement pas de manière significative les défauts de restitution de ce type d'écran. Nous avons, aussi, pris la mesure du fait que le choix de ces écrans métallisés dans le cadre de l'installation d'une salle polyvalente (relief et 2D) relevait surtout de contraintes économiques et d'organisation du personnel que l'on ne peut ignorer.

La CST est une association de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel de l'ensemble de la chaîne. Notre rôle est de tester, de comparer et de valider les différentes technologies de production, de postproduction et bien sûr de diffusion du film. C'est aussi d'alerter la profession concernant les incidences de l'utilisation de ces technologies, notamment lorsque que cela influe sur la qualité des images et des sons ou pourrait contrevenir aux normes et recommandations professionnelles en vigueur en France ou dans le monde. Son rôle est important, mais ne peut pas faire oublier les contraintes économiques. C'est aux professionnels, réalisateurs, producteurs, distributeurs et exploitants de décider ensemble et en toute connaissance de cause, des conditions de qualité et de respect des normes dans lesquelles ils souhaitent voir les œuvres montrées au public.

Nous avons prévu de réaliser de nouveaux essais. Les discussions qu'ont provoquées nos derniers tests, nous convainquent de réaliser ces nouveaux essais avant la fin de l'année 2009. Nous inviterons des techniciens, exploitants ou distributeurs qui le souhaiteront à nous proposer des réglages spécifiques de projecteur s'ils pensent que ces réglages peuvent améliorer le rendu de projection. De même, nous ferons visiter la cabine à qui voudrait vérifier les conditions de déroulement de ces essais. La projection se fera sur un écran métallisé le plus « perfectionné » et nous mesurerons en direct la luminance au centre et sur les bords de l'image. Afin que chacun puisse se faire son idée de ce type de projection, nous inviterons officiellement les différentes fédérations, FNCF, FNDF, DIRE, FICAM ainsi que l'ARP, la SRF et les différents syndicats de producteurs. Un compte rendu de ces essais sera également communiqué à tous les professionnels.

Le Conseil d'Administration de la CST

**Contact : Laurent Hébert, [lheber@cst.fr](mailto:lheber@cst.fr), 01 53 04 44 00**